



Les Brèves du conseil municipal du 03 Novembre 2016

**Le conseil municipal, réuni en date du 03 Novembre 2016, a délibéré.
Vous trouverez ci-dessous un condensé des principales décisions prises ce soir-là.**

1) Fusion des Communautés de communes du Pays de Brisach et Essor du Rhin : élection des délégués communautaires

Les 3 nouveaux délégués ont été élus parmi les délégués communautaires sortants au scrutin de liste à 1 tour : il s'agit de P. MAS, C. BOLLINGER et C. SCHAAL. Leur mandat prendra effet le 2 janvier 2017.

2) Cimetière communal

Le cimetière a été réaménagé pour un montant total de 93 163 € (2 avenants pour 6 470 € ont été pris). De nouveaux espaces ont été créés : un columbarium, un jardin du souvenir et un ossuaire. L'ancien règlement du cimetière datant de 1993 a été complété et revu afin d'inclure notamment ces nouveaux aménagements. Il a été adopté par le conseil municipal. Les conseillers ont également approuvé le principe de l'extension du cimetière sur les terrains situés à l'Ouest de celui-ci (côté de la chapelle) car d'ici une vingtaine d'années, il n'y aura plus de place.

De nouveaux tarifs ont été votés :

Concession simple et urne/cavurne (4 urnes) pour 15 ans : 50 € et pour 30 ans : 100 €

Concession double pour 15 ans : 100 € et pour 30 ans : 200 €

Columbarium (1 case pour 4 urnes) pour 15 ans : 300 € et pour 30 ans : 600 €

3) Lotissement du muguet : vente du lot 1

La vente du dernier lot de 7.87 ares a été approuvée par les conseillers.

4) Centre Europe : estimation des travaux

Le maître d'œuvre a estimé les travaux de rénovation à 140 150 € TTC comprenant le traitement des façades, le remplacement des volets roulants, des reprises de zinguerie et des faux-plafonds extérieurs. Des travaux complémentaires ont été inclus dans l'opération : la réfection du sol des locaux des sapeurs-pompiers et l'installation de la climatisation dans une cellule.

5) Ecole Primaire Charles PERRAULT : programme de rénovation

L'ADHAUR, chargée de mission d'assistance technique, a rendu sa 1^{ère} étude : le projet porte sur la rénovation complète des bâtiments existants (1375 m² de plancher), les espaces extérieurs et l'équipement en placards. Il ne comprend pas le matériel informatique, le mobilier et les frais de déménagement et de location éventuelle de bâtiments provisoires. Le coût est estimé à 2 186 000 € TTC. Les travaux pourraient débuter dès le 1^{er} septembre 2017, pour une durée de 10 mois.

Les conseillers ont approuvé le programme de l'opération et ont lancé la phase pré-opérationnelle du projet.

6) Agence Départementale d'Aménagement et d'urbanisme : validation des statuts et adhésion à l'agence

Les statuts de la nouvelle « Agence départementale et d'urbanisme du Haut-Rhin – ADHAUR » ont été approuvés. La commune devrait contribuer annuellement à cette agence à hauteur de 1 000 €. M. MAS représentera la commune à l'Assemblée générale de l'agence.

7) Subventions aux associations

Les conseillers ont déjà attribué 300 € en mars 2016 au CEDIAS pour le film « Tant la vie demande à aimer ». Les 900 € restants au budget seront versés à parts égales entre les associations suivantes : Huntington Espoir Grand est, La ligue contre le cancer et Les sclérosés en plaque.

8) Démission d'une conseillère

Mme BRANDL a démissionné le 3 novembre de son mandat de conseillère municipale et communautaire. Elle sera remplacée de son mandat de conseillère municipale par le suivant de la liste établie lors des dernières élections municipales.

9) Signalisation horizontale

La réfection de la signalisation routière sera faite cette année aux endroits suivants : Voie Romaine, rue Georges Cuvier, Allée des Sports, au giratoire de la rue du Poilu/rue du Pourquoi-Pas, Place de l'Europe (place de stationnement handicapée) et à la cité EDF. L'entreprise PONTIGGIA réalisera ces travaux pour 5 285 € et ce dès que les conditions climatiques le permettront.

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE : JEUDI 10 NOVEMBRE à 18h30 DEVANT LA MAIRIE

Tous les habitants de Volgelsheim sont invités à participer à cette cérémonie. Le cortège, accompagné de l'Harmonie de Volgelsheim et de ses sapeurs-pompiers, partira de la mairie pour se rendre au cimetière où se tiendra l'hommage à tous les morts pour la France. Puis il reviendra à la mairie où un verre de l'amitié sera offert à tous.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes : message de la Gendarmerie



Diminuer le risque d'être victime d'un cambriolage nécessite d'avoir un comportement quotidien de vigilance et de bon sens. Lutter contre ce phénomène est l'affaire de tous.

Toute anomalie de comportement dans un quartier (démarchages en tous genres, présence d'une personne ou d'un véhicule inconnus...) doit attirer votre attention et vous inciter à composer le 17, pour préserver votre habitat et celui de votre voisin. Lors de la commission de méfaits, chez vous ou à proximité, n'hésitez pas à communiquer

aux enquêteurs toute information pouvant aider à la manifestation de la vérité. Veillez à fermer les volets de vos portes fenêtre lorsque vous êtes absents car il s'agit d'un accès privilégié pour les malfaiteurs"



SPECTACLE « OneConceptShow » de Laurent ARNOULT Samedi 19 novembre à 20h30 à la salle des fêtes

L'association les Neuneux festifs de Volgelsheim, en collaboration avec l'association Ziprod, organise ce spectacle qui sera donné par l'humoriste strasbourgeois Laurent Arnoult qui s'interroge sur la vie en général et sur les idées et les concepts qui en découlent.

Prévente des billets à Neuf-Brisach (Institut Arrêt Beauté et Elispark, respectivement 24 et 14 Place d'armes) ou billetterie en ligne sur <https://www.weezevent.com/laurent-arnoult-one-concept-show-2>

Tarifs prévente : adulte 14 € et groupe, étudiant, moins de 15 ans 10 €.

Caisse du soir dès 19h45 tarifs : adulte 18 €, étudiant, moins de 15 ans 14 €



Nouveau

**« Le portage de documents à domicile »
pour les seniors et les personnes à mobilité réduite et / ou en difficulté.**

La Médiathèque de Biesheim propose ce nouveau service gratuit et assuré par les bibliothécaires et les bénévoles du club Média.

Ils apporteront, à votre domicile, livres, CD, DVD que vous aurez choisis préalablement.

Comment bénéficier du portage de documents à domicile ?

- 1- Contactez la médiathèque au 03.89.72.01.56 ou à l'adresse : mediatheque@biesheim.fr pour prendre un 1^{er} RDV.
- 2- Vous définirez alors ensemble, vos goûts de lectures, de films, de musiques et un calendrier des visites sera établi conjointement.

N'hésitez pas, si ce service vous intéresse, à les contacter (L'alsacien et l'allemand pratiqués).